

Quatre petites études de cas sur la place des nouveaux moyens de communication en France

ANDRÉE TABOURET-KELLER

Université Louis Pasteur Strasbourg (France)

Introduction

Les investigations que j'ai menées et dont je vais exposer les résultats m'ont conduite à préciser quatre termes dont je m'aperçois qu'ils sont le plus souvent implicites dans la formulation du thème de notre colloque. Présents au coeur de nos débats, il s'agit de *culture* et *multiculturel* d'une part et d'autre part de *communication* et *information*; par ailleurs, l'expression de *nouveaux moyens de communication* est à préciser elle aussi; je vais présenter ces différents termes dans la première partie de mon exposé.

Dans la seconde partie, quatre petites enquêtes sont présentées. Elles concernent: 1. l'emploi et la promotion des nouveaux médias dans le cadre des organisations internationales du Conseil de l'Europe; 2. l'emploi fait par des jeunes gens des réseaux de l'Internet dans le *point-information-jeunesse* de la Maison des services publics de la localité de l'Argentière-la-Bessée (Département des Hautes Alpes); 3. les échanges des élèves-ingénieurs de l'Ecole Centrale de Paris avec d'autres pays, en Europe et ailleurs, et l'incidence des médias; 4. l'emploi fait dans un groupe d'ingénieurs à la retraite issus de la même Ecole. En conclusion, j'aborderai la question de savoir si les réalités de l'Europe multiculturelle sont servies ou bien menacées par les nouveaux moyens de communication.

Des définitions indispensables

Culture et pluriculturel

La notion de *culture* est hautement polysémique: plus de 200 définitions lui sont affectées (Grawitz, 2001). Un fond commun peut en être dégagé qui met en évidence trois grandes propriétés présentes dans chaque culture: 1. des modalités de reconnaissance de la réalité largement façonnées par le mode de vie, l'environnement, la connaissance de l'univers proche et du monde; 2. la langue elle-même dans la mesure où une expression, mot ou proposition, est autre chose qu'un système d'étiquettes dont chacune correspondrait à un objet (Saussure, 1976, p. 98), la réalité discursive inhérente à chaque langue possède ainsi des qualités propres à celles-ci; 3.

l'activité langagière elle-même qui à la fois met en oeuvre et témoigne des normes qui la régissent, elles sont plus ou moins contraignantes, selon les interlocuteurs, leur statut social (rôle et fonction), leurs manières de langage (Prieur, 1996) et selon l'objet abordé.

L'expression *pluriculturel* n'implique quant à elle rien de plus que la co-existence de populations de cultures différentes, soit dans des espaces géographiquement différents, soit dans le même espace.

Communication et information

Les définitions du terme *communication* sont moins dispersées que celles de culture et leur commun dénominateur est évident: il tient dans le fait qu'une communication s'établit dans le cadre d'une relation, d'un échange, d'une liaison, d'un rapport ; les termes peuvent différer mais l'idée persiste d'un émetteur et d'un récepteur, c'est-à-dire de deux termes qui définissent le cadre de la communication; ils peuvent être aussi bien des sujets humains parlants ou des objets techniques, la diversité de l'événement communication tient à la grande diversité des émetteurs et récepteurs possibles, et des canaux qui les relie.

La définition de l'*information* est d'abord technique: elle concerne le message en tant que tel, c'est-à-dire en tant qu'événement physique. Actuellement une définition aussi restrictive n'a cours que dans le cadre technique; en réalité, la notion d'information a colonisé le langage courant, comme synonyme de renseignements, enquête, investigation, avis, donnée.

L'expression de *nouveaux moyens de communication* est employée de manière concurrente au terme de média avec lequel il se confond. Média apparaît en 1965 comme abréviation de l'expression dans l'anglais américain de *mass media*, moyen de communication de masse: il s'agit de moyen de diffusion, de distribution ou de transmission de signaux porteurs de messages écrits, sonores, visuels (presse, cinéma, radiodiffusion, télédiffusion, vidéographie, télédistribution, télématique, télécommunication, etc.).

Quatre petites enquêtes

Deux de ces enquêtes ont trait au fonctionnement de deux institutions : une super-institution de gouvernance internationale – le Conseil de l'Europe – et une institution éducative nationale française de formation d'ingénieurs – l'Ecole Centrale de Paris. Les deux autres enquêtes sont chacune particulières, l'une concerne un groupe d'utilisateurs jeunes d'une cybermaison dans une petite localité, l'autre, par contraste, un groupe d'utilisateurs d'un certain âge. Les jeunes utilisateurs de la cybermaison ne sont pas propriétaires de l'ordinateur dont ils se servent, ils ne payent pas l'accès à «la toile»; les utilisateurs âgés, par contre, sont chacun propriétaire de son ordinateur et ont choisi d'être abonnés à un accès aux réseaux d'information électroniques. Il ne s'agit donc pas seulement de deux groupes d'âge opposés mais également de deux groupes socio-économiques différenciés.

I. Deux études de cas d'institutions

1. *Le Conseil de l'Europe et ses institutions*. Les données présentées sont tirées de la dernière édition du *World Book – International Organizations 2001* (par la suite *WB*), elles concernent les activités de l'année 1999.

Il convient de distinguer l'emploi régulier des médias, omniprésents dans le fonctionnement des institutions européennes de la promotion de tels médias dans le cadre d'un projet lié à l'un des 26 grands chapitres d'intervention du Conseil. Par exemple, le chapitre *Human rights* (*WB*, p. 159), qui comprend trois sous-chapitres concernant la Cour européenne des droits de l'homme, le Comité européen de prévention de la torture et de traitements ou punitions inhumains ou dégradants, le caractère social européen (*European social character*: il s'agit de la protection des droits économiques et sociaux, comme par exemple la prohibition de l'emploi d'enfants, la non-discrimination devant l'emploi, le droit à des conditions de travail décentes, etc.), ne contient aucune mention des médias en tant que tel mais il est évident qu'en stipulant qu'il est recommandé d'encourager l'éducation et de fournir l'information sur la question des droits de l'homme, l'emploi des médias va de soi. Un exemple de l'emploi massif des médias se trouve, par exemple, dans le chapitre intitulé *Population et migration* qui mentionne la production d'un annuaire statistique international du développement démographique dans 46 Etats européens (*WB*, p. 160). Il est évident que sans les médias une telle entreprise ne serait guère possible.

L'emploi des médias pour des actions spécifiques est mentionné dans les chapitres suivants:

Médias et la communication (*WB*, pp. 159-160) : sont citées les activités du CDMM (*Steering Committee on the mass media*), elles incluent l'impact des nouvelles technologies de communication sur les droits de l'homme et sur les valeurs démocratiques ;

Matières légales (*WB*, p. 161): l'information sur les législations étrangères est citée parmi les tâches à poursuivre, par ailleurs le maintien d'un site Web est défini par la Commission comme moyen pour développer la démocratie. La coopération transfrontalière occupe une large place dans le chapitre mais elle met au premier plan la rencontre entre représentants de communautés locales; la préparation de telles rencontres, l'information préalable relèvent du courrier électronique;

Education, culture et héritage (*WB*, pp. 161-162): sont mentionnées l'existence d'un réseau sur la reconnaissance académique et la mobilité (*ENIC: European network of national information centers*), des enquêtes sur les politiques culturelles nationales, et la création d'une unité de recherche et de développement pour l'amélioration de la circulation de l'information dans ce domaine. De manière plus précise, sont mentionnées la préparation de manuels pour le développement de la publication électronique, et la computérisation des Archives du Komintern, à Moscou, visant en particulier la communication directe, du dialogue donc, entre les représentants des cultures en question.

2. *Echanges des élèves-ingénieurs de l'Ecole Centrale de Paris avec d'autres pays, en Europe et ailleurs, et incidence des médias*.

Il s'agit d'un des grands établissements publics de formation d'ingénieurs qui compte actuellement trois autres grands pôles, Nantes, Lyon, Lille. Je me suis intéressée au réseau T.I.M.E.

(*Top Industrial Managers for Europe*) qui vise à promouvoir l'obtention d'un double diplôme; «ce programme de double diplôme fonctionne avec les pays industrialisés de l'Europe continentale. D'autres accords de double diplôme viennent d'être signés avec d'autres zones géographiques, comme la Chine continentale et le Brésil» (*L'InterGroupe*, p. 10-11). Par ailleurs, chaque école a mis en place son propre réseau avec «le système éducatif anglo-saxon comme le Canada, la Grande-Bretagne, le Japon et les Etats-Unis» (*L'InterGroupe*, p. 10). L'ensemble du réseau *Time* s'appuie sur une fédération entre écoles ou universités de 15 pays européens; 67 accords bilatéraux concernant les quatre écoles fonctionnent actuellement avec 37 universités étrangères, réparties dans 15 pays européens.

Le dernier numéro du magazine des Associations d'ingénieurs des quatre écoles (*L'Inter Groupe Centrale*, <http://www.centraliens.net/>, 2001) titre à ce propos *TIME, des ingénieurs biculturels*. Que signifie cette étiquette ? Le flux annuel de diplômés est de 1200 ingénieurs, en 2000, 170 étudiants ont obtenu des doubles diplômes *Time* (*L'InterGroupe*, p. 11). Tous les élèves font le tronc commun qui couvre les deux premières années en France ; deux langues étrangères y sont obligatoires, à choisir parmi neuf à Lille, Lyon et Paris, et sept à Nantes. Les études à l'étranger se substituent à la troisième année d'enseignement de l'Ecole centrale, leur durée étant spécifique de l'institution étrangère partenaire, les étudiants qui partent vont améliorer leurs connaissances de la langue locale étrangère sur le tas. – Le cas de l'Ecole Centrale de Paris n'est de loin pas isolé, d'autres pôles de formation d'ingénieurs font également appel à des formations complémentaires à l'étranger et à des échanges (Bae, 2000).

Tout comme pour le Conseil de l'Europe, les médias sont essentiels à la mise en place et au fonctionnement de tels réseaux, mais tout comme pour les accords européens, l'information est distincte de la communication interpersonnelle qui reste indispensable à la prise de décision finale et surtout à la formation des étudiants en tant que telle.

II. Deux études de cas de consommateurs particuliers

3. Jeunes gens et réseaux électroniques

Le département des Hautes-Alpes constitue le nord de la région PACA (Provence-Alpes, Côtes d'Azur), il est limitrophe de l'Italie. Sa population globale dépasse 100.000 personnes, la proportion d'immigrants est d'environ 5%. Le canton dont je vais parler est celui de l'Argentière-la-Bessée, agglomération qui compte en l'an 2001, 2332 habitants dont 282 sont d'origine étrangère, soit 12% environ, proportion en voie de diminution à cause de l'accès à la nationalité française qui est elle en voie d'augmentation. Les jeunes gens âgés de moins de 25 ans représentent environ un tiers de la population, dans ce groupe d'âge la proportion d'enfants d'immigrés est plus forte que celle des enfants d'origine strictement locale. La municipalité de l'Argentière a ouvert une maison de services publics dans le «but de permettre à toute la population du canton d'entrer en relation avec un grand nombre de services publics ou parapublics selon leurs besoins» (2001, Maison des services publics).

Cette maison propose un accueil et des informations de premier niveau, ainsi qu'une assistance dans les démarches administratives; elle souhaite assurer un service de proximité pour lutter contre l'enclavement et la désertification de la zone. Elle comprend en particulier un service appelé «cybermaison» qui offre l'accès gratuit aux sites WEB et au courrier électronique.

En 2001, le site a fait l'objet de 3803 visites, les services d'Internet ont été consultés par 1795 hommes et 2332 femmes. Les utilisateurs sont âgés entre 10 et 40 ans: 2582 ont plus de 25 ans, 1581 moins de 25 ans. Les plus âgés cherchent généralement des adresses de voyage, les plus jeunes, surtout les moins de 20 ans recherchent les *chat* (du verbe anglais *to chat*, causer, babiller, mais aussi du substantif *chat*, causerie), c'est-à-dire des possibilités de discussion en direct sur Internet (par exemple, <http://chat.voila.fr>) où ils peuvent être en relation avec un seul interlocuteur ou bien avec ce qui s'appelle en terme technique un salon, c'est-à-dire un groupe de personnes. L'inscription dans le service *chat* peut se faire sous n'importe quel nom, le plus souvent c'est sous un pseudonyme. Les noms choisis sont du genre *Zaza*, *1 fille de 12 ans*, *1 mec de Marseille*.

On peut se rendre compte de l'importance d'un tel site quand on sait que sur les 3803 visites au *net* 2616 vont à un site *chat* et 2484 au site *voilà.fr*. Cela veut dire qu'un certain nombre d'utilisateurs entretiennent des relations suivies avec un ou plusieurs autres inscrits. L'anonymat des visiteurs de la cybermaison est respecté, il n'y a donc pas de statistiques plus précises, il n'est malheureusement pas possible de vérifier l'appartenance linguistique d'origine des utilisateurs. J'ai pu vérifier en m'inscrivant moi-même qu'aucun des messages n'était dans une autre langue que le français, un français écrit, et non pas oral, français ayant subi de profondes transformations. Voici des exemples: «rien Bip je voulais ke vous cosiez c tout», «c des bêtises Romantik lover elle a dit n»importe quoi trinity», «c pas vrai, c pas possible ça».

4. Un groupe d'ingénieurs à la retraite

Ingénieurs de profession, la plupart d'entre eux bénéficient aujourd'hui de généreuses retraites ; en moyenne, leur âge se situe entre 70 et 78 ans. Le questionnaire d'une enquête, intitulée *Web 48* et menée dans le cadre de l'Association des Centraliens, a été adressé à 219 personnes dont 96 ont répondu, soit 44% dont seuls 27% se disent intéressées par les nouvelles méthodes de communication.

Les raisons pour lesquelles ces personnes ont acheté un ordinateur ou bien envisagent d'en acquérir un, sont, dans l'ordre d'importance: «Pour ne pas mourir idiot!», «Pour ne pas être ridicule vis-à-vis de mes enfants» et surtout «... de mes petits enfants!» – A quels emplois ces outils informatiques servent-ils? Surtout à l'échange d'e-mail (avec la difficulté qu'il faut consulter tous les matins son courrier, les fax paraissent plus faciles d'emploi car l'on dispose immédiatement d'un support-papier), accessoirement à jouer au bridge ou aux échecs, assez peu à la documentation. Pour la petite minorité qui maintient des activités professionnelles ou de responsabilités associatives, la facilité d'accès à des bases de données, au publipostage, à des statistiques diverses est mentionnée.

Questions en guise de conclusions

Certes, ces quatre petites études de cas posent-elles plus de questions qu'elles n'apportent de réponses. Ces questions peuvent être portées à leur crédit. Voyons d'abord ce qu'elles mettent en lumière.

Ce qui est mis en lumière

Les quatre enquêtes illustrent la fonction dominante: l'accès transformé à une information et à un mode de communication indisponible auparavant, où aujourd'hui le temps et la distance n'offrent plus d'obstacle.

Par leur disparité, elles mettent également en lumière la grande variété des utilisateurs et conduisent à la nécessité de faire une première distinction, entre usagers institutionnels et usagers privés. Les institutions privilégient l'information quand il s'agit de préparer des projets qui visent à leur fonctionnement (comités, traités, recommandations, etc.), à l'organisation de rencontres qui restent indispensables à la discussion, au dialogue, et, finalement, à l'adoption des textes institutionnels. Les usagers privés privilégient le contact qui pour rester virtuel n'en est pas moins une possibilité d'expression personnelle. On a pu observer que le phénomène des *chats*, déjà bien étudié aux Etats-Unis, aboutit à deux résultats: le périmètre des interlocuteurs a tendance à se restreindre d'un espace géographiquement étendu à un espace géographiquement plus proche, dans un certain nombre de cas, les communications virtuelles aboutissent à des rendez-vous effectifs et à la formation de groupes.

Apparaît aussi la nécessité de distinguer entre la disponibilité de l'information rendue possible par la puissance des mémoires des machines, et son utilisation pour laquelle la compétence de l'utilisateur privé et isolé peut s'avérer des plus limitées, en particulier sa compétence culturelle – qu'est-ce qui le prépare à visiter un musée et à en tirer du plaisir? à fréquenter les rayons d'une bibliothèque virtuelle quand il n'a pas appris à se servir de la connaissance livresque?

Pour traiter de la masse des informations, les institutions sont susceptibles de mettre en oeuvre des programmes de traitement électronique des données fournies, par exemple, par une base de données. La disproportion entre le capital des informations disponibles et la capacité de leur utilisation a été illustrée par l'attaque sur le World Trade Center du 11 septembre 2001, il semble que les informations qui auraient pu donner l'alerte étaient bel et bien disponibles mais elles ne l'étaient pas ouvertement, encore fallait-il les chercher et les trouver.

Nos enquêtes montrent l'énorme impact que ces médias peuvent avoir sur le fonctionnement des institutions légales, tant au niveau national qu'international. Ils conditionnent – l'attaque du World Trade Center en est un exemple – le fonctionnement d'organisations qui échappent au fonctionnement des Etats, que ce soit des réseaux ouverts comme le réseau ATTAC où se débat une alternative à la mondialisation libérale, ou des organisations fermées comme celles des traffics clandestins et mafieux, ou d'Al Quaida.

Questions en suspens

Les effets à moyen et à long terme restent du domaine des hypothèses, voire des suppositions. Voici quelques exemples.

L'existence des banques de données et d'une «bibliothèque mondiale», pose crûment le problème de la langue d'accès à la documentation. Un double problème: dans quelle(s) langue(s) peut-on accéder à la documentation au moyen de ce qu'on appelle les moteurs de recherche mais aussi quelle(s) langue(s) écrites faut-il maîtriser pour pouvoir bénéficier des connaissances mises à disposition. On le voit, l'accessibilité n'entraîne pas nécessairement la possibilité d'une

mise à profit des connaissances. A l'heure actuelle, le problème de la langue de même que celui de la compétence culturelle restent entiers. Pour utiliser les ressources offerts par les nouveaux médias, il faut, bien entendu, être motivé par leur exploitation, sachant que cette motivation est elle-même largement tributaire d'une curiosité culturelle qui inclut le maniement des médias.

Quelle est la portée de l'anonymat ? L'écran rend la rencontre virtuelle. Certes, la photo va très bientôt pouvoir être jointe au message, elle introduira un indice de réalité mais ne réduira que fort peu le caractère virtuel de l'échange. Elle posera sans doute de manière plus sévère encore la question de savoir ce que l'on a à se dire, sans doute aussi dans quelle langue le dire. En fait, l'écrire ! Reste le style de chacun, il faudrait vérifier dans quelle mesure les messages portent le témoignage d'une tour personnelle de l'écriture. Dans les *chat* apparaissent des choix lexicaux inédits. Il n'est guère possible aujourd'hui d'évaluer à plus long terme les effets sur la langue, de son emploi hors norme dans les *chat*. Liberté certes – pas d'orthographe, pas de censure – mais quelles peuvent être les conséquences de cette absence de contraintes ? Elles viennent s'ajouter aux conséquences de l'anonymat qui déconnecte le dit de la personne.

Il est indispensable de suivre des effets de l'introduction des nouveaux médias dans l'éducation scolaire de même qu'évaluer leur incidence dans le cours de la vie familiale. En France, on compte plus de dix millions de consoles de jeu vidéo (le marché mondial de ces jeux dépasse le marché mondial du cinéma), la télévision ne tient dorénavant plus la première place dans les loisirs, on ne compte par contre que 17% des foyers dotés d'un ordinateur (Belot & Lauer, 2000 ; Fraissard, 2001). Le pouvoir que représente le contrôle économique et politique de la production et de la diffusion des nouveaux médias et de leurs dérivés reste par ailleurs difficile à cerner.

Le colloque international lors duquel la communication que l'on vient de lire a été faite, posait la question de la « diversité culturelle et (des) nouveaux moyens de communication dans une Europe pluriculturelle ». De manière idéale, certes, les nouveaux médias offrent des possibilités de solidarité incomparablement étendues (solidarités pour le meilleur et pour le pire, faut-il ajouter). L'on peut cependant se poser la question de savoir si la singularisation et l'individualisation de leur accès et de leur usage ne viennent pas contrebalancer les ouvertures possibles, la pluriculturalité reste en l'occurrence plus un espoir qu'une réalité.

De manière plus générale, on retrouve à propos des nouveaux médias ce que Walter Benjamin avait remarqué dans son étude de 1936 sur « L'oeuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée » : « A de grands intervalles dans l'histoire, se transforme en même temps que leur mode d'existence le mode de perception des sociétés humaines » (2000, p. 269). La complexité des processus liés à la pénétration des nouveaux moyens d'information et de communication est telle que le temps court de leur mise en service – peut-on dire un demi-siècle ? – ne laisse que deviner encore les formes de leur impact sur notre perception des sociétés humaines dont, il faut le rappeler, près de la moitié ne bénéficient pas d'un accès assuré à la lecture et à l'écriture (Tabouret-Keller *et al.*, 1997).

Remerciements

Les données présentées ici ont pu être réunies grâce à l'aimable coopération de Madame L. Lacaud, responsable de la Maison des services publics de l'Argentière-La Bessée, de Madame E. Siegler, responsable du Bureau des relations internationales pour la formation de l'Ecole Centrale de Paris, ainsi que de Monsieur H. Foliasson, secrétaire de la promotion ECP 48 de l'Association des Centraliens. Je leur adresse mes vifs remerciements.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bae., J. S. 1999. Apprentissage d'une langue étrangère et de l'interculturalité dans la formation d'ingénieurs. Une expérience d'enseignement d'une langue non-européenne, le coréen. *Education et sociétés plurilingues*, n° 7, 41-48.
- Belot L.; Lauer, S. 2001. Le jouet traditionnel se bat pour garder la faveur des enfants. *Le Monde*, 16-17.12.2001, 24.
- Benjamin, W. 2000. L'oeuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée (1936). In *Oeuvres*. Paris, collection Folio, vol. III, 226-269.
- Centraliens 2001. Assemblée générale de l'Association T.I.M.E., n° 531, XV-XVI
- Fraissard, G. 2001. Les consoles de jeu vidéo gagnent un public grandissant. *Le Monde*, 16-17.12.2001, 24.
- Grawitz, M. 2001. *Les méthodes des sciences sociales*. (11.ème éd.). Paris, Dalloz.
- L'InterGroupe Centrale 2001. International programme TIME, numéro spécial, 10-13.
- Maison des Services Publics 2001. Présentation. Novembre, 1-6 (mssp@ville-argentiere.fr).
- Prieur, J. M. 1996. Manières de langage. In J.-M. Prieur. *Le vent traversier. Langage et subjectivité*. Montpellier, Presses de l'Université Paul Valéry, 87-128.
- Saussure, F. de [1915] 1976. *Cours de Linguistique Générale* (édition critique préparée par T. de Mauro). Paris, Payot.
- Tabouret-Keller, A.; Le Page, R.; Gardner-Chloros, P.; Varro, G. 1997. *Vernacular literacy. A re-evaluation from the perspective of the 1990's*. Oxford, Oxford University Press.
- World Book – International Organizations 2001. Council of Europe. Activities and achievements (en 17 langues). Activities Report (en français et anglais).